LE VILLAGE
DES COLLECTIVITÉS
D'ILLE-ET-VILAINE

Le Village des Collectivités est un " lieu-ressources " incontournable pour les collectivités locales, les élus, les agents territoriaux et le grand public.

6 établissements sont regroupés sur ce site. Selon leurs missions, les services proposés aux différents publics sont très diversifiés : formation, aide à la gestion, conseil et soutien, information…

Ils contribuent ainsi à faire vivre le service public local sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine.

CDG 35

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine

Présidente : **Chantal PÉTARD-VOISIN**
Directeur : **Jean-Paul HUBY**

Tél : 02 99 23 31 00

www.cdg35.fr

Le CDG 35 propose à toutes les collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine des services d'expertise et d'assistance en GRH. Il assiste les collectivités de moins de 350 agents dans le suivi des carrières et le secrétariat des instances paritaires. Il assure également une mission d'information du public sur les métiers territoriaux et les offres d'emplois de l'ensemble de la Fonction Publique Territoriale. Il coordonne l'organisation des concours et examens professionnels sur le Grand Ouest.

L'antenne départementale de la délégation Bretagne du CNFPT est chargée de la formation et de la professionnalisation des agents des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine : formation d'intégration, formation continue et préparation aux concours et examens professionnels.

CNFPT

Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Délégué régional : **Yohann NÉDÉLEC**
Directrice régionale : **Nathalie MAGNIANT**

Tél : 02 99 54 80 50

www.cnfpt.fr

Agence départementale du Pays de Rennes

Président : **Jean-Luc CHENUT**
Directeur de l'agence du Pays de Rennes : **Cyrille BOUTIN**

Tél : 02 99 02 49 00

www.ille-et-vilaine.fr

Comme les cinq autres agences réparties sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine, l'agence du Pays de Rennes a trois grandes missions : vie sociale, développement local, construction. Proches des habitants, des collectivités et des entreprises, ces agences apportent des réponses adaptées aux besoins des territoires et offrent conseil et soutien aux acteurs locaux et aux usagers.

AMF 35

Association des Maires d'Ille-et-Vilaine

Président : **Pierre BRETEAU**
Directrice : **Isabelle MAILLARD**

Tél : 02 99 23 68 10

www.amf35.fr

L'Association des Maires d'Ille-et-Vilaine a pour mission de faciliter à ses adhérents l'exercice de leurs fonctions d'élus, notamment à travers l'organisation de réunions d'information et du service d'information juridique.

MNT

Mutuelle Nationale Territoriale

Responsable :
Karine CANTO

Tél : 09 72 72 02 02

www.mnt.fr

Première mutuelle de la fonction publique territoriale et cinquième mutuelle française, la MNT protège plus d'un million de personnes. Depuis 50 ans, elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins en santé et en prévoyance de tous les personnels territoriaux. Véritable partenaire des collectivités, la MNT est aussi le premier intervenant sur la garantie maintien de salaire des agents.

SDE 35

Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine

Président : **Olivier DEHAESE**
Directeur : **David CLAUSSE**

Tél : 02 99 23 15 55

www.sde35.fr

Le SDE 35 est un syndicat mixte chargé de l'organisation du service public de distribution de l'énergie électrique sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine. Acteur public des énergies, le SDE 35 est un outil de proximité qui contribue à l'aménagement du territoire et au dynamisme de l'économie départementale. Il héberge une société d'économie mixte locale " Energ'iV " dédiée à la production d'énergie renouvelable.

VILLAGE DES COLLECTIVITÉS D'ILLE-ET-VILAINE

1 avenue de Tizé
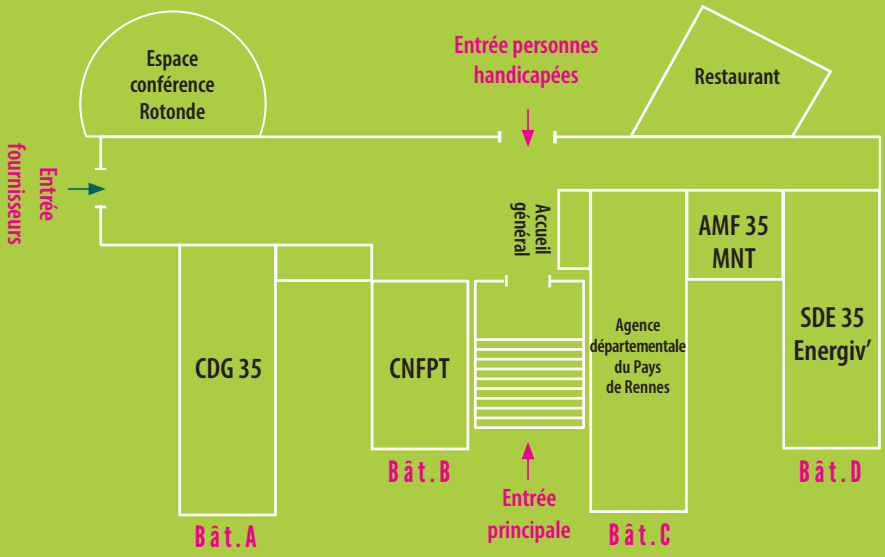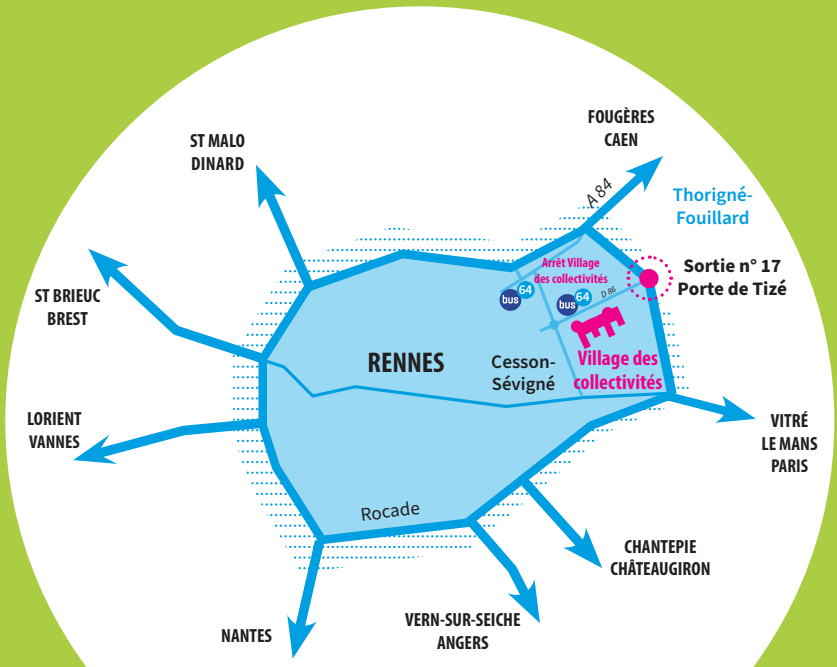
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX